

EXERCICE PRATIQUE

QUESTIONNAIRE: DROIT PÉNAL – RÉSUMÉ DES FAITS ET QUESTIONS

Luc Bilodeau est accusé de recel d'appareils électroniques d'une valeur de plus de 5 000 \$. Me Sophie Lalonde, qui le représente, lui conseille de plaider coupable à l'infraction dont il est accusé. Léon Viens est accusé du vol des mêmes objets puisque c'est lui qui est allé porter les objets volés au domicile de Luc.

- 1. Luc Bilodeau demande à Me Sophie Lalonde s'il peut être condamné à un emprisonnement avec sursis malgré son antécédent de fraude et sa cause pendante. Que lui répondra-t-elle? Motivez votre réponse.
- 2. Si Léon Viens est trouvé coupable d'un vol de plus de 5 000 \$, pourra-t-il être condamné à un emprisonnement dans la collectivité? Motivez votre réponse.

......

Laurent Maricourt est trouvé coupable d'homicide involontaire par le juge Robert Matte. Il n'a aucun antécédent judiciaire. Il demande à Me Alex Breton si le juge peut surseoir au prononcé de la peine et ordonner qu'il soit libéré aux conditions imposées dans une ordonnance de probation.

- 3. Quelle sera la réponse de Me Alex Breton? Motivez votre réponse.
- 4. Lors de l'imposition de la peine, quelles ordonnances le juge Robert Matte doit-il imposer? Motivez votre réponse.

Alexis Larouche décide d'aller en compagnie de Théodore Dufault voler plusieurs maisons dans un secteur résidentiel très huppé. Il se munit d'un pied de biche et il emprunte le camion de son père lui disant qu'il en a besoin pour déménager un ami. À leur première maison, en début de soirée, Alexis et Théodore constatent qu'il n'y a pas de lumière. Ils sonnent pour s'assurer qu'il n'y a pas personne et ils se rendent à l'arrière pour forcer la porte-fenêtre. Ils s'emparent des

appareils électroniques qu'ils trouvent un peu partout, soit iPad, un ordinateur Apple et des bijoux qu'ils placent dans le camion.

À la seconde résidence, constatant qu'il n'y avait pas de réponse, ils forcent la porte arrière et ils pénètrent dans la cuisine. Ils se rendent dans la chambre à coucher, mais ils sont surpris par des pas qui proviennent du sous-sol. Ils déguerpissent par la porte avant en poussant la personne qui s'approchait d'eux et prennent la fuite à bord de leur camion. Le propriétaire se précipite à leurs trousses et réussit à relever le numéro de plaque et ceux-ci sont interceptés par les policiers 15 minutes plus tard. Ils sont arrêtés et conduits au poste. Des plaintes sont portées contre eux. Ils sont accusés de deux chefs d'effraction et vol dans une maison d'habitation en vertu des articles 348(1) b) d) et 348(1) a) d) C.cr.

Les deux jeunes ont un antécédent judiciaire pour lequel ils ont obtenu un sursis de sentence pour un vol par effraction commis deux ans plus tôt. Ils plaident coupables aux infractions qui leur sont reprochées à la comparution.

- 5. Le procureur aux poursuites criminelles et pénales (PPCP) désire demander une peine d'emprisonnement de 30 mois pour chacun des individus avec une probation de deux ans. Le PPCP peut-il demander une telle peine? Motivez votre réponse.
- 6. Le procureur de la défense vise plutôt une peine d'emprisonnement discontinue de 90 jours. Est-ce une peine que le tribunal peut prononcer à l'égard des deux accusés? Motivez votre réponse.
- 7. Le tribunal doit-il tenir compte des principes de la détermination de la peine, particulièrement, de facteurs aggravants dans l'imposition d'une peine pour les infractions commises par ces deux accusés? Motivez votre réponse.

Jérôme Cadieux est un trafiquant de cocaïne. Il a ses routes pour vendre sa drogue et des secteurs particuliers. Il s'est fait une clientèle assez fidèle près de l'école secondaire Joseph-François-Perreault, où plusieurs jeunes achètent des petites quantités de quelques grammes. Ces transactions se font toujours dans la cour de l'école à la fin des cours d'après-midi. Cette école est fréquentée par des jeunes de moins de 18 ans.

La police a mis Jérôme sous surveillance et ils ont capté, avec des appareils photo fort sophistiqués, tous ses faits et gestes dans la cour de cette école. On le voit transiger avec un jeune qui lui remet des billets de banque et, en retour, il lui remet un petit sac de plastique

contenant une poudre blanche. À la suite de nombreuses transactions captées sur pellicule, Jérôme est arrêté pour plusieurs trafics de cocaïne en vertu de la *Loi réglementant certaines* drogues et autres substances (*L.r.c.d.a.s.*) et comparaît devant le juge Mercier. Me Yves Gendron, procureur de la défense, le rencontre aux cellules et Jérôme lui demande quels types de peine il est susceptible de recevoir s'il plaide coupable.

- 8. Afin d'être en mesure de répondre correctement à Jérôme Cadieux, quels sont les articles précis et pertinents que Me Yves Gendron devra consulter afin de lui donner une réponse complète?
- 9. Si Jérôme Cadieux avait vendu du LSD (diéthylamide de l'acide lysergique) au même endroit, quelle peine aurait-il encourue et quels auraient été les facteurs que le juge aurait dû prendre en considération? Mentionnez les articles précis et pertinents.

..........

Félix Lavigne vient de vivre une rupture amoureuse avec Noémie Beaudry. Ils se sont fréquentés pendant trois ans et Noémie vient de lui apprendre qu'elle est en amour avec son meilleur ami Philippe Langlois. Au volant de sa voiture, Félix se promène et voit Noémie qui embrasse Philippe sur le trottoir. À ce moment précis, il perd la tête et, fou de jalousie, fonce avec son véhicule sur Philippe qui s'apprête à monter dans le sien. Celui-ci l'évite de justesse en sautant sur le capot de sa voiture. Noémie a tout vu. Elle appelle la police et Félix est arrêté dans les heures qui suivent. Celui-ci est accusé de voies de fait armé prévu à l'article 267 a) C.cr. pris par acte criminel. Félix, devant les témoignages rendus à l'enquête préliminaire par Noémie et Philippe, décide à la fin de celle-ci de plaider coupable sur l'infraction qui lui est reprochée. Son avocat et le procureur aux poursuites criminelles et pénales soumettent au juge qu'une peine de 12 mois dans la communauté accompagnée d'une probation de deux ans serait une peine satisfaisante compte tenu des circonstances en l'espèce.

10. Est-ce que le tribunal peut accepter la recommandation commune quant à la peine? Motivez votre réponse.

* * * * *

Lors des représentations sur la peine, le juge aimerait entendre Félix afin de savoir s'il a besoin d'une thérapie, compte tenu des événements survenus il y a quelques mois. L'avocat de la défense s'objecte.

11. L'avocat de la défense a-t-il raison de s'objecter? Motivez votre réponse.

* * * * *

La poursuite entend démontrer, par des témoignages lors de l'audition sur la peine, que Félix a déjà eu des comportements violents avec Noémie durant leur fréquentation.

12. Est-ce que la poursuite peut faire la démonstration des comportements violents de Félix Lavigne? Motivez votre réponse.

* * * * *

Le juge décide d'imposer une peine d'emprisonnement de six mois accompagnée d'une probation de 24 mois. Le PPCP considère que cette peine est incomplète.

13. Êtes-vous d'accord avec la position du PPCP? Motivez votre réponse.

* * * * *

Au moment de rendre la sentence, le juge a pris en considération la détention provisoire de deux mois que Félix a purgée en attendant d'être trouvé coupable. Il a accordé un jour pour chaque jour passé en détention.

- 14. Le juge avait-il raison de prendre en considération la détention provisoire? Motivez votre réponse.
- 15. Le juge aurait-il pu condamner l'accusé à une peine de six mois d'emprisonnement, à une amende de 350 \$ et une probation de deux ans?